

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le quinze mars à vingt heures, les membres du conseil municipal de Civray-de-Touraine se sont réunis dans la salle des Fêtes « Jacques Villeret » sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : mardi 9 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 19

Etaient présents : Mesdames BRIANT Béatrice, DORLEANS Peggy, GAUTRON Isabelle, HERMANGE Fanny, HORNET Frédérique, OLLIVIER Claire, PIOT Brigitte, PITET-GIRAULT Christelle, VIEVILLE Pauline,

Messieurs ANDREAU Pascal, CHARBONNEAUX Pascal, COUTON Teddy, DUBOIS Ludovic, GOBYN Florian, LE SQUER Florian, MAINE Benoit, THUISSARD Sylvain.

Monsieur LUNVEN Philippe est arrivé à 21h00.

Absents excusés :

Madame CHERBONNIER Pascale.

Madame DORLEANS Peggy a été désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal en date du 11 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

I – INFORMATIONS DIVERSES**1.1 ETAT CIVIL**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal sur les divers enregistrements de l'état civil depuis le conseil municipal du 11 janvier 2021 : 2 naissances ; 0 mariage ; 0 pacs ; 3 transcriptions de décès et 1 décès.

1.2 AGENDA

- Vote du Budget 2021 le lundi 29 mars 2021 à 20h00
- Commission Urbanisme et environnement le mardi 6 avril 2021 à 19h00
- Commission Bâtiments et patrimoine le lundi 19 avril 2021 à 20h30
- Commission Communication (date à définir)

1.3 VACCINATION

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'un courrier a été envoyé à tous les administrés âgés de 75 ans et plus. Les personnes seules, dépendantes et qui ne peuvent pas bénéficier de l'aide d'un proche pour prendre un rendez-vous pour se faire vacciner contre la Covid-19, peuvent joindre l'Espace France Services de la Communauté de Communes Bléré-Val de Cher au 02.47.23.58.63. L'Espace France Services pourra leur apporter une aide dans leur démarche de prise de rendez-vous mais en aucun cas assurer un privilège pour la prise de ce rendez-vous. Madame le Maire indique également que sur demande, un transport pourra être organisé pour conduire une personne rencontrant des difficultés de déplacement en fonction des rendez-vous fixés. Pour les personnes non dépendantes, il est conseillé d'appeler régulièrement le Numéro vert 08 05 02 14 00 ou le 0 800 009 110 pour tenter d'obtenir un rendez-vous ou sur Doctolib.fr.

II – LES COMMISSIONS**2.1 Commission Bâtiments et patrimoine**

Madame le Maire fait part de la commission Bâtiments et patrimoine en date du 25 janvier 2021 et donne la parole à Florian LE SQUER qui fait un bref compte rendu oral aux membres du conseil municipal.

Aménagement de l'espace récréatif de plein air**Filets pare ballon**

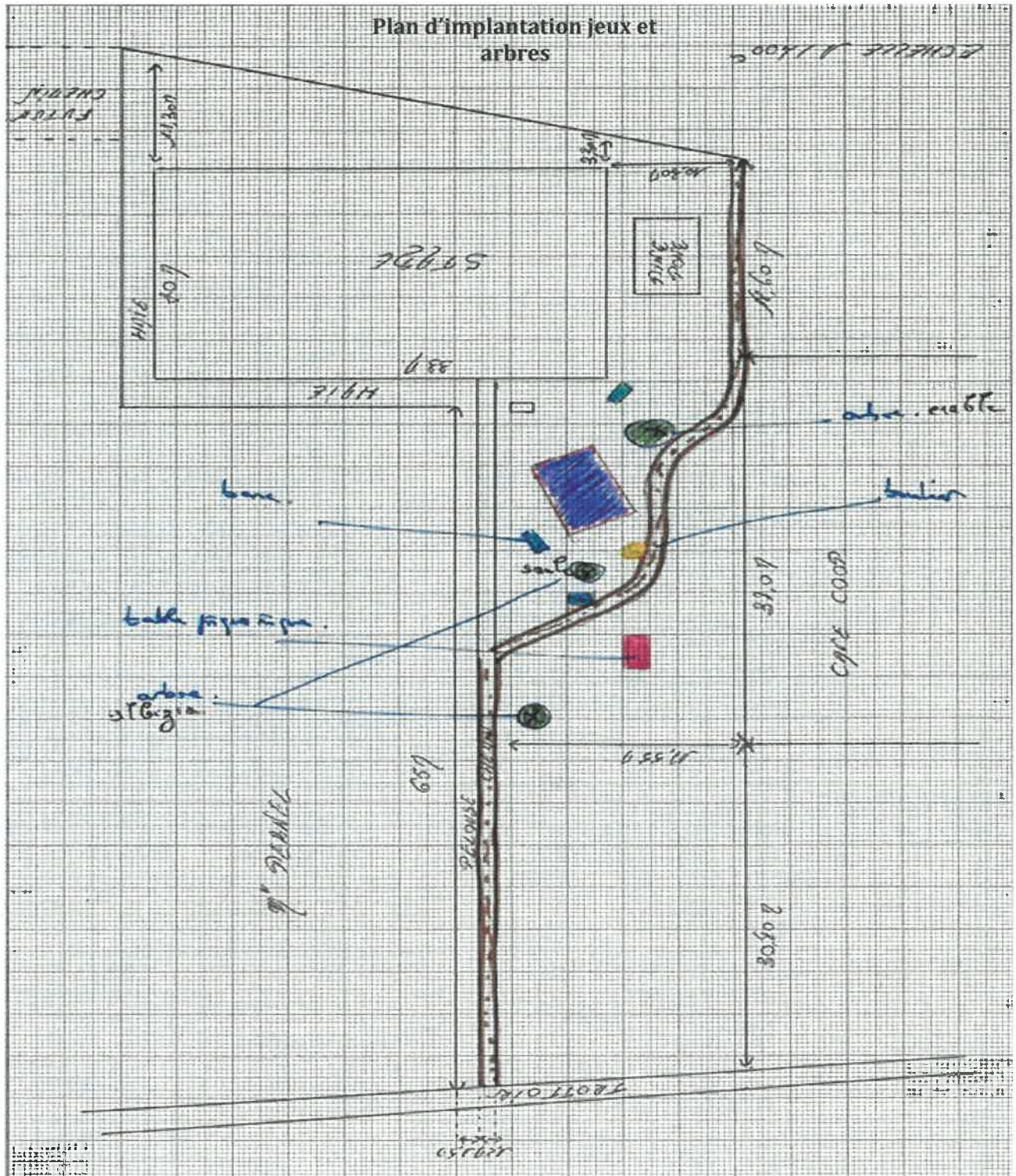
Les travaux d'installation du filet ont débuté le 25 janvier par la société NOUANSPORT. Il est prévu la mise en place et le scellement des poteaux semaine 4. L'installation du filet a été réalisée après séchage des scellements, semaines 5/6.

Table de ping pong et jeux

Un plan d'implantation des jeux a été défini lors de la réunion (voir plan ci-dessous).

Arbres

Il est prévu l'ajout d'un banc, d'une table de pique-nique (table déjà en notre possession) et de trois arbres. Les essences envisagées sont les suivantes : Saule pleureur, Erable rouge du Canada et Albizia. Leurs emplacements envisagés sont également indiqués sur le plan. Concernant la haie, la SEPANT qui a été consultée, suggère la mise en place de variétés plus « régionales », du type de noisetier, charme, coudrier, sureau noir, cornouiller sanguin ou encore viorne lantane. Pascal ANDREAU a consulté Amboise Paysage pour la réalisation d'un devis en ce sens.



Projet plan d'eau

La commission propose de demander à la SEPANT une étude sur la possibilité de réalisation d'un plan d'eau dans la zone où se situait l'ancien terrain de football.

La question se pose de l'aménagement de ce terrain.

Budget 2021

Le budget de la commission doit être finalisé pour début mars 2021. M. Florian LE SQUER demande aux différents membres de la commission leur avis sur ce point. Les éléments actuellement connus sont les suivants :

- Travaux de toiture au niveau de l'école, de la mairie et de la garderie :
 - o Démoussage 3 098,00 €

- Réfection du versant nord de la toiture de l'école dont l'état ne permet pas un simple démaillage 24 756,60 €
- Rénovation de la façade sud de l'école
 - 1^{er} devis de M. PELE 7 728,00 €
 - 2^{ème} devis de M. PELE, avec utilisation d'un produit garanti et reprise des fissures 8 895,00 €
 (Mme Claire OLLIVIER insiste sur le fait que le traitement des fissures reste une obligation).
- Un devis a également été réalisé par M. PELE pour la réfection des peintures dans la cuisine du chai (1 640,00 €) pour que celle-ci puisse être mise à la disposition du personnel du service technique. Les membres de la commission estiment que ces travaux peuvent être réalisés par le service technique et ne souhaitent pas donner suite à ce devis.
 - Etudier la possibilité de réaménagement de la mairie pour pouvoir disposer d'un accueil digne de ce nom (actuellement les gens attendent dans le couloir). Voir avec l'ADAC ou la CAUE pour nous aider dans cette étude.
 - M. Sylvain THUISSARD demande si le projet d'alarme prévu dans le PPMS entre dans le cadre du budget bâtiment. Mme Fanny HERMANGE doit rencontrer le référent Gendarmerie à ce sujet.

Questions diverses

M. Philippe LUNVEN nous informe de la demande M. Patrick GOETGHELUCK sur l'état d'avancement du projet d'association concernant le patrimoine de la commune.

Il est demandé à M. Sylvain THUISSARD de mettre un encart dans le bulletin municipal afin de faire un appel à bénévoles pour ce projet.

M. Sylvain THUISSARD nous précise la possibilité de retrouver bon nombre d'informations sur le patrimoine de la commune sur le site internet de la communauté de communes.

Mme Brigitte PIOT nous informe que le puits des CARTES a été bien nettoyé.

M. Florian LE SQUER nous précise ne pas encore avoir reçu le résultat des études faites sur le bâtiment de l'ancienne cave coopérative. Il nous informe également que des devis ont été réalisés pour la démolition du bâtiment :

- Démolition des cuves intérieures et extérieures de la cave coopérative => 152 000 €
- Démolition de l'ensemble (bâtiment et cuves) => 105 000 €

2.2 Commission Urbanisme et environnement

Madame le Maire fait part des commissions Urbanisme et environnement en date du 2 février et du 2 mars 2021 donne la parole à Brigitte PIOT qui fait un bref compte rendu oral aux membres du conseil municipal.

Commission du 2 février 2021 :

CERTIFICATS D'URBANISME

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Type de CU	Avis
CU 037 079 20 D0001	La Rousselière Rue des Hauts de Vaux	Ub + N	a	Favorable ABF
CU 037 079 20 D0002	Les Ormeaux – Argant	A + N	a	Favorable Espace boisé classé
CU 037 079 20 D0003	12 rue du Pont	Uc	a	Favorable
CU 037 079 20 D0004	Les Fougères	Nh + N	a	Favorable Espace boisé classé
CU 037 079 20 D0005	54 bis rue Nationale	Ub + Ucr + N	a	Favorable

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Avis
02/2021	12 rue du Pont	Uc	Droit non requis
02/2021	54 bis rue Nationale	Ub + Ucr + N	Droit non requis

DÉCLARATION PRÉALABLE

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 20 D0003	1029 rue d'Amboise	Uc	Portail	Favorable – ER n° 16
037 079 20 D0004	13 rue de la Pinetterie	Uc	Changement menuiseries	Favorable - ABF

037 079 20 D0005	26 rue Vallée de Mesvres	Uc	Piscine	Favorable - ABF
037 079 20 D0006	8 rue du Côteau	Ubr + N	Pose de 2 vélux	Favorable - limite de bruit
037 079 20 D0007	263 rue de la Hardionnerie	Nh	Ravalement de façade	Favorable

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 20 D0001	Rue de Beauregard	Uc	Maison individuelle	Favorable
037 079 20 D0002	Rue André Delaunay	Uc	Maison individuelle	Favorable

Commission du 2 mars 2021 :

CERTIFICATS D'URBANISME

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Type de CU	Avis
CU 037 079 20 D0006	540 rue d'Amboise	Uc	a	Favorable - ER n° 16
CU 037 079 20 D0007	18 rue des Fougères	Ub + N	a	Favorable
CU 037 079 20 D0008	Varenne du Moulin	Ni	a	Favorable
CU 037 079 20 D0009	Rue de la Fosse Triomphe	Uc	a	Favorable Limite de bruit
CU 037 079 20 D0010	14 rue Vallée de Thoré	Ub	a	Favorable
CU 037 079 20 D0011	La Noue Drouin	A	a	Favorable
CU 037 079 20 D0012	La Canardière, rue du Pont	Ub	a	Favorable
CU 037 079 20 D0013	Prairie de Chenonceaux	Ni	a	Favorable
CU 037 079 20 D0014	446 rue des Hauts de Vaux	Uc	a	Favorable Limite de bruit
CU 037 079 20 D0015	Prairie de Chenonceaux	Ni	a	Favorable
CU 037 079 20 D0016	12 rue de la Fosse Triomphe	Ub	a	Favorable

DÉCLARATION PRÉALABLE

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 20 D0008	1029 rue d'Amboise	Uc	Garage 20 m2	Favorable – ER n° 16
037 079 20 D0009	19 rue de la Fosse Triomphe	Ub	Couverture, pose vélux, menuiseries, façade	Favorable
037 079 20 D0010	69 rue Nationale	Ubi	Clôture	Favorable

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 20 D0003	3 rue de la Fosse Triomphe	Uc	Maison individuelle	Favorable - Revoir avec service instructeur pour les toitures
037 079 20 D0004	Rue de la Fosse Triomphe	Uc	Maison individuelle	Favorable
037 079 20 D0005	30 rue de Chenonceaux	Uc	Aménagement sous-sol	Favorable - ABF
037 079 20 D0006	892 rue des Hauts de Vaux	Ubr	Toiture, huisseries, divers	Favorable Limite de bruit

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Avis
04/2021	540 rue d'Amboise	Uc	Droit non requis
05/2021	18 rue des Fougères	Ub	Droit non requis
06/2021	3 rue de la Fosse Triomphe	Uc	Droit non requis
07/2021	14 rue Vallée de Thoré	Ub	Droit non requis
08/2021	Rue d'Amboise	Uc et N	Droit non requis
09/2021	La Canardièrre, rue du Pont	Ub	Droit non requis
10/2021	446 rue des Hauts de Vaux	Uc	Droit non requis

2.3 Commission plénière Finances

Madame le Maire fait part de la commission plénière Finances en date du 17 février 2021 donne la parole à Claire OLLIVIER qui fait un bref compte rendu oral aux membres du conseil municipal.

1 – Compte Administratif 2020

Claire OLLIVIER présente les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Elle détaille les chapitres (en section de fonctionnement) et les programmes (en section d'investissement).

Les comptes présentés à cette commission sont erronés. En effet, du fait du changement de trésorerie d'Amboise à Loches, le document P503 allouant les dernières recettes du budget 2020 est parvenu après le 17 février 2021.

Après correction, en section de Fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 915 888,17 € soit 80,19 % du budget fonctionnement au 31 décembre 2020. L'affectation du résultat est 255 262,77 €.

En section Investissement, au 31 décembre 2020, les dépenses engagées s'élèvent à 344 048,21€ et les recettes à 330 920,99 €. Les dépenses engagées se décomposent comme suit : 204 423,58 € liquidés et payés au 31 décembre 2020 et 139 624,63 € à reporter (Restes à réaliser – non payés mais engagés) sur l'exercice 2021 ce qui dégage un excédent de 126 497,4 €. Les travaux engagés restant à réaliser s'élevant à 139 624,63 € seront financés par les 126 497,41 € restants et par 13 127,22 € pris sur les 255 262,77 € de la section Fonctionnement.

Il reste 242 135,55 € (255 262,77 – 13 127,22) disponible pour 2021 ;

Claire OLLIVIER précise que les dépenses de fonctionnement liées au COVID-19 s'élèvent à 8000 € (chapitre 11) et que l'emploi du personnel non titulaire a augmenté du fait des heures supplémentaires de ménage et de la création des classes 2S2C pendant le confinement pour le COVID-19 (chapitre 12).

Fanny HERMANGE demande si la commune a été remboursée des 60% des dépenses liées au COVID-19. Le remboursement a été effectué sur P503 de février 2021 pour 3 080,00 €.

Pour la partie Investissement :

- L'opération bassin d'Orget sera clôturée courant 2021
- L'opération la plus importante restant à réaliser est l'éclairage public pour un montant de 64 979,56 €
- La subvention CRST pour l'ERPA de 16 650 € n'a pas été reçue par la commune alors qu'elle était mentionnée par la région. Le Pays Loire Touraine a recalculé le montant de la subvention pour 10 375,30 €.

2 – Ebauche du Budget Prévisionnel 2021

Claire OLLIVIER présente l'ébauche du Budget Prévisionnel 2021 pour la section Fonctionnement :

- Dépenses : 988 374,00€

- Recettes : 1 071 054,00€

Concernant la section Investissement, Claire OLLIVIER demande à chaque Adjoint de présenter leurs projets.

Florian LE SQUER – Adjoint Bâtiments

- ERPA : gravillons, haies, arbres, clôture :	6 000€
- Logement bourg : changement porte, fenêtres, persiennes :	7 000€
- Ecole : peinture classe	2 000€
toiture nord	25 000€
démoussage toiture sud	4 000€
peinture façade	8 900€

	52 900€

Ludovic DUBOIS – Adjoint Voirie-Cimetière-Matériels

- Services communs (Communauté de Communes)	
. flashage	14 350€
. caniveaux cimetière	5 300€
- Busage chemin de la Honte	1 420€
- Camion 3.5t +remorque+ tondeuse	35 000€
- Abattage arbres	16 500€

	72 500€

Une étude avec la SEPANT sera faite pour la réalisation d'un plan d'eau à la place du terrain de football.

Sylvain THUISSARD – Adjoint Communication

- Trois classes à équiper en numérique	20 000€
- Visioconférence	1 500€

	21 500€

Un logiciel collaboratif coûtant 15 à 20 € par mois et par utilisateur est à l'étude.

3 – Questions diverses

Fanny HERMANGE informe qu'elle a rencontré avec Isabelle GAUTRON et Sylvie FILIAS, la Trésorière de Loches, Mme BAUDU Frédérique et que l'échange a été constructif.

Pour prévoir la récupération de la TVA, il est demandé à Julien LE RICHOM de préciser le détail et le temps passé sur chaque prestation.

Pour information, le vote du budget 2021 ainsi que le vote du Compte de Gestion et du Compte administratif et celui du taux des Taxes seront mis à l'ordre du jour du conseil municipal du lundi 29 mars 2021.

Madame le Maire propose de voter le budget 2021 en section fonctionnement ainsi qu'en section d'investissement au chapitre. Il est proposé de mettre un service analytique en investissement par le biais des opérations (anciennes et à créer).

2.4 Commission Voirie, cimetière et réseaux divers

Madame le Maire fait part de la commission Voirie, cimetière et réseaux divers en date du 23 février 2021 donne la parole à Ludovic DUBOIS qui fait un bref compte rendu oral aux membres du conseil municipal.

I – TRAVAUX 2021 A PRIORISER

- 1.1 - Achat d'un camion-benne 3.5 T, remorque et tondeuse : 35 000 €
- 1.2 - Chemin de la Honte (Vallée de Mesvres) : fournitures 1 700 €
- 1.3 - Rue des Mésanges – infiltrations d'eau Mme Mc Avoy
Trottoir béton, l'eau peut s'infiltrer – faire une bande d'enrobé – refaire la bordure à mi-chemin entre Mme Mc Avoy et la maison du bas.
- 1.4 - Abattage d'un peuplier sur terrain communal : 495 € TTC
- 1.5 - Abattage des thuyas de la Cave. Les passer dans le futur projet.
Un simple élagage sera fait sur le thuya auprès de la voie ferrée
- 1.6 - Panneaux de signalisation : 2 000 ou 2 500 € ???
- 1.7 - Carrefour du chemin de la Honte au pont dans la Vallée de Mesvres
acompte CCBVC 1 309,12 € -- matériaux 750 €
- 1.8 - Rue des Sablons – de la rue du Vigneau jusqu'au fossé délimitant la Commune
(voir avec La Croix en Touraine pour le bout de cette rue)
acompte CCBVC 2 889,06 € -- matériaux 1 420 €
- 1.9 - Rue de Beauregard
 - Déflachage du 13 au 243
 - Déflachage devant l'entrée de la ferme de M. Verrieracompte CCBVC 1 181,66 € -- matériaux 793,80 €
- 1.10 - Chemin ferme Jaunay (rue du Petit Bois)
M. Jaunay fait la préparation du chemin
La Commune un bi-couche : 10 236,30 €
- 1.11 - Chemin le Chatelier (route d'Amboise) - Bouchage des trous
- 1.12 - Cimetière – caniveaux entre l'ancien et le nouveau
acompte CCBVC 1 745,44 € -- matériaux 3 530 €
- 1.13 - Carrefour rue des Pichards/rue de la Chaussée – Caniveau CC1
- 1.14 - Chemin des Fonds (Vallée de Mesvres) – A voir faire un fossé et un busage à partir du coude jusqu'en bas
acompte CCBVC 44 276,99 € -- matériaux 18 000 €
- 1.15 – Avaloir dans la descente de la rue Vallée de Thoré

1.16 – Avaloir rue de Chenonceaux au niveau du garage

A VOIR

- rue des Fougères (entre la départementale et la rue du Château) : enrobé à froid
- rue des Hauts de Vaux (du 1 au 789) (attention il reste des terrains constructibles)
- rue Vallée de Mesvres
- rue de l'Ecluse

II – DEVIS REPRISE DE CONCESSIONS

Exhumation des concessions non renouvelées

Devis pour 3 concessions : 2 982 € pour 2 personnes par terrain

Prévoir 2 concessions à reprendre pour 2021

III – QUESTIONS DIVERSES

Claire OLLIVIER : Eclairage – Problème sur les horloges

Des travaux seront réalisés cette année, dont le remplacement d'anciennes ampoules

Teddy COUTON : A voir

- la route qui part de la route d'Amboise jusqu'à Roulecrotte
- la patte d'oie rue du Vigneau
- rue de Beudet (anciennement) en arrivant sur La Pinetterie, dans le virage où se trouve le beau chêne,

voir à faire un déflachage

Brigitte PIOT : allez voir 5 rue de la Pinetterie l'état du bas-côté de la route

Ouvrages d'Art - A peu près 20 000 € pour les deux

- pont entre les Cartes et Les Bergeries
- pont le long du Cher

Schéma Directeur des Eaux de pluie : 25 000 €

Doit-on le faire ? Subvention à hauteur de 40 % environ

2.5 Commission Scolaire

Madame le Maire fait part de la commission Scolaire en date du 5 mars 2021 donne la parole à Claire OLLIVIER qui fait un bref compte rendu oral aux membres du conseil municipal.

I – Appel d'offre pour le marché de la fourniture des repas

Claire OLLIVIER informe que le marché de la fourniture des repas arrive à échéance le 31 août 2021. L'appel d'offre va être lancé sur le site <http://www.pro-marchespublics.com/> accompagné des documents suivants :

- Le règlement de consultation (RC)
- L'acte d'engagement (AE)
- Le bordereau de prix unitaire (BPU)
- Le détail quantitatif estimatif (DQE)
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

Le calendrier prévisionnel de la procédure est le suivant :

- Mercredi 14 avril 2021 11h – Date limite de remise des offres
- Jeudi 15 avril 2021 19h30 – Ouverture des plis
- Du lundi 19 avril 2021 au mardi 18 mai 2021 – Analyse des offres
- Jusqu'au 02 juin 2021 – Négociations éventuelles avec au maximum 3 candidats
- Jusqu'au 10 juin 2021 – Compléments d'informations de la part des candidats choisis pour négociation
- Mi-juin 2021 – Conseil Municipal – Attribution et autorisation de signature
- Fin juin 2021 au plus tard – Signature et notification du marché
- 1^{er} septembre 2021 – Prise d'effet du marché

La commune sera aidée par l'ADAC pour la passation de ce marché. RDV pris pour jeudi 18/03/2021.

II – PPMS

Le document PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) est en phase finale de rédaction. Il sera présenté prochainement aux agents de notre commune.

L'équipement est en cours d'étude.

La société MY KEEPER du sud de la France propose une balise mobile pour chaque salle. Cette balise sera reliée directement par téléassistance à une société de télésurveillance qui se chargera de contacter les services publics de sécurité (gendarmerie, pompiers etc...). Le contrat serait prévu pour 3 ans et le coût serait de 500€ par balise. Dix/quinze balises seraient nécessaires pour équiper les classes, les salles de garderie, le restaurant scolaire et la salle des fêtes servant de restaurant scolaire pour l'instant, salle de conseil municipal...

Une séance en visioconférence est à prévoir un jour en semaine à 18h30 avec la société, les adjoints, la commission scolaire et la Directrice d'école pour une présentation plus détaillée de la prestation. Claire OLLIVIER prend contact avec la société.

III – Cantine scolaires rurales

Le gouvernement, dans le cadre du plan de relance, propose une aide pour les communes rurales éligibles en 2020 à la fraction de la DSR (Dotation de Solidarité Rurale), pour acheter des biens neufs ou d'occasions destinées à la préparation des repas en cantine scolaire. Civray-de Touraine rentre dans les critères exigés et envisage de changer un chauffe-plat, un four éventuellement un plan de travail en inox... voire de la vaisselle.

Un contact va être pris avec 2 prestataires (EIMCO, EDCP).

IV – Signalétique – Accessibilité des bâtiments

Afin de valider notre dossier quant à la signalétique des bâtiments dans le cadre de l'Ad'AP, nous devons mettre en place le repérage des entrées du groupe scolaire, le repérage des classes. Chaque bâtiment doit être identifié (restaurant scolaire, garderie, bureau de la directrice, classes, dortoir, tisanderie, cour et entrée pour primaire, cour et entrée pour maternelles).

Un devis va être demandé à la société ACTUELLE PUB, déjà prestataire pour la mairie.

III - AFFAIRES GENERALES

3.1 Randonnée pédestre – Inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Madame le Maire explique au conseil municipal que suite à la commission communautaire Economie et Tourisme qu'a suivie Isabelle GAUTRON, l'inscription de la commune de Civray-de-Touraine au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) est conseillée et validée par l'association Chemin Faisant de Civray-de-Touraine.

Le PDIPR permet de recenser tous les itinéraires identifiés, il contribue à faire connaître le patrimoine naturel du département et à promouvoir le tourisme vert. Des plans d'itinéraires de randonnées pédestres sont joints.

Madame le Maire demande l'avis au conseil municipal d'inscrire les parcelles suivantes au PDIPR :

- ZO0006
- ZP0020
- ZP0030
- ZV0064
- CR22
- CR64

Et de s'engager :

- à ne pas aliéner (en cas de nécessité absolue par exemple, à l'occasion d'opérations foncières ou de remembrements, le conseil municipal proposera au Conseil Départemental un itinéraire public de substitution, de caractéristiques analogues, rétablissant la continuité du parcours),

- à leur conserver leur caractère public et ouvert,
- à accepter le balisage conforme aux normes de l'activité concernée par les itinéraires,
- à assurer l'entretien courant de ces mêmes itinéraires.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'inscrire les parcelles ZO0006, ZP0020, ZP0030, ZV0064, CR22 et CR64 au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

3.2 Autorisation de remboursement de frais aux élus

Madame le Maire explique au conseil municipal qu'un achat de jouets d'occasion a été fait pour la garderie périscolaire. Cet achat a été payé par Claire OLLIVIER pour un montant de 40,00 €. C'était le solde du don que Monsieur SALLERON avait fait en fin d'année 2020. D'ailleurs, pour le remercier les enfants lui ont écrit et fait des dessins. Le courrier de remerciement est parti ce jour. Sur présentation de la facture d'achat et d'un certificat attestant qu'il a bien réglé cette facture avec les deniers propres de Claire OLLIVIER, Madame le Maire demande au conseil municipal d'effectuer son remboursement. Ces opérations sont peu fréquentes mais nécessitent la prise d'une délibération par le conseil municipal autorisant le remboursement de ces achats.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le remboursement de 40,00 € à Madame Claire OLLIVIER pour l'achat de jouets d'occasion pour la garderie périscolaire.

IV-PERSONNEL

4.1 Suppression d'un poste d'agent de maitrise

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite à la mutation d'un agent communal qui avait le grade d'agent de maitrise, le poste d'agent de maitrise doit être supprimé.

Madame le Maire demande au conseil municipal son avis pour la suppression du poste d'agent de maitrise.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la suppression du poste d'agent de maitrise.

4.2 Création d'un poste d'adjoint technique

Madame le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de créer un poste d'adjoint technique, suite à la suppression du poste d'agent de maîtrise.

Madame le Maire demande au conseil municipal son avis pour la création d'un poste d'adjoint technique.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la création d'un poste d'adjoint technique.

4.3 Avenant au Compte Épargne Temps (CET)

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une délibération en date du 12 décembre 2005 a été prise pour la création du Compte Épargne Temps (CET) pour les agents municipaux. Cette délibération a été modifiée le 11 septembre 2006. La modification portait sur le nombre de jours sur le CET par agents (20 jours à la place de 10 jours).

Madame le Maire demande au conseil municipal que ce nombre de jours passe à 60 au lieu de 20 jours.

Le reste de la délibération du 12 décembre 2005 restera inchangé.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de que le nombre de jours pour le Compte Épargne Temps soit de 60 jours au lieu de 20 jours.

4.4 Convention avec la Mairie d'Esvres-sur-Indre pour mutation d'un agent

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite à la mutation d'un agent des services techniques à la commune d'Esvres-sur-Indre, une convention doit être signée avec celle-ci pour la reprise du compte épargne temps de cet agent.

L'agent bénéficie de 9 jours sur son compte épargne temps, la prise en charge d'une journée s'élève à 142,47 €, ce qui porte le dédommagement de la part de la commune d'Esvres-sur-Indre à 1 282,25 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de la part de la commune d'Esvres-sur-Indre, la convention en dédommagement du compte épargne temps à 1 282,25 €.

4.5 Renouvellement adhésion au Centre National d'Action Sociale (CNAS)

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune participe à l'adhésion du personnel au Centre National d'Action Sociale.

Cette adhésion donne au personnel, le droit à de nombreuses réductions dans le domaine des loisirs, des actions sociales pour les enfants, et des aides financières dans la vie quotidienne.

Le prix de l'adhésion 2021 pour les actifs est de 212,00 € par agent et 137,80 € par agent retraité.

Le 11 mai 2016, le conseil municipal a délibéré sur l'adhésion des personnes retraitées et notamment sur la suppression de l'adhésion au CNAS si ces dernières n'utilisent pas de prestations durant deux années consécutives. Un courrier doit leur être envoyé afin de les prévenir de leur suppression à l'adhésion auprès du CNAS.

Cependant, il convient de revoir l'adhésion pour les agents contractuels.

Madame le Maire propose de les inscrire après deux mois de contrat au lieu de six mois actuellement.

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte l'inscription auprès du CNAS pour les agents contractuels après deux mois de contrat.

4.6 Modification du RIFSEEP

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de faire des modifications sur le dispositif du RIFSEEP.

Le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) a été mis en place par délibération en date du 11 décembre 2017 pour les agents stagiaires et titulaires à temps complets ou non complets de Civray-de-Touraine. Il se compose :

- d'une Indemnité liée aux Fonctions, aux Sujétions et à l'Expertise (IFSE) ;
- d'un Complément Indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA).

Dans son article 4 de la délibération du 11 décembre 2017, il est stipulé que le montant annuel attribué à l'agent doit être revu au moins tous les 4 ans.

Aussi, Madame le Maire propose d'étendre ce dispositif aux personnes contractuelles.

En effet, vu l'année compliquée liée à la Covid 19, les agents contractuels ont fournis autant d'effort que les agents stagiaires et titulaires.

Madame le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur les modifications d'attribution du RIFSEEP soit :

- Réexaminer les plafonds par groupes de fonctions et dans le cadre d'emplois déjà définis
- Attribuer le RIFSEEP (IFSE et CIA) à tous les agents à temps complets ou non complets titulaires, stagiaires ou contractuels de plus de deux mois.

- Faire part au comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de ces modifications et d'attendre leur avis.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'attribuer le RIFSEEP (IFSE et CIA) à tous les agents à temps complets ou non complets titulaires, stagiaires ou contractuels de plus de deux mois.

V – QUESTIONS DIVERSES

Madame Fanny HERMANGE donne plusieurs informations :

- Rencontre Val de Loire Fibre : la fibre devrait être installée sur notre commune fin 2022 début 2023.
- Travaux pont de Civray-de-Touraine : les travaux suivent leurs cours.
- Giratoire de la Canardière : un tronçon du pont va y être installé le jeudi 25 mars. Après l'installation Fanny HERMANGE souhaite voir avec un viticulteur pour y planter quelques pieds de vignes.
- Bac et inauguration le 11 juin 2021 à 19h00 : Fanny HERMANGE s'est mise en relation avec Gwendal STEPHAN afin de mettre en place des animations.
- Tour de France 1^{er} juillet 2021 : Ludovic Dubois est référent pour la commune et assiste aux réunions.
- Rallye auto course le 15 aout 2021
- Elections Départementales et Régionales le 13 et 20 juin 2021 : les élections auront lieu dans la salle des Fêtes, Fanny HERMANGE informe qu'il y a 2 élections donc 2 bureaux de vote et 2 bureaux de dépouillement, donc le double de personnes.

Prochain conseil municipal le lundi 29 mars 2021 à 20h00 pour le vote du Budget 2021 et l'approbation des comptes 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.



Le Maire

Fanny HERMANGE